

Montreuil, le 10 octobre 2012

Madame Marylise LEBRANCHU  
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation  
et de la Fonction publique  
80, rue de Lille  
75007 – Paris

*Nos réf. : JMC/CJ-A*

*Objet : Demande d'audience.*

Madame la Ministre,

La CGT vous l'a déjà fait à plusieurs reprises :

Des mesures d'urgence, en rupture avec les politiques précédentes, doivent être prises pour la Fonction publique et ses agents.

Or, de notre point de vue, sur un certain nombre de sujets très importants, les orientations que vous rendez publiques, au nom du gouvernement, ne sauraient rencontrer notre assentiment.

Pour en demeurer à l'essentiel, trois dossiers nous semblent illustrer ce constat :

✚ **Sur l'emploi public**, la stabilité globale des effectifs décrétée sur le versant de l'Etat n'est pas satisfaisante.

En effet, les créations d'emplois – que la CGT ne conteste évidemment pas – de certains secteurs sont dès lors « gagées » à due concurrence par des suppressions ailleurs.

Et ailleurs, le plus souvent, les administrations sont déjà dans une situation sinistrée par les cinq années de Nicolas Sarkozy.

✚ **Sur les salaires et le pouvoir d'achat**, la dégradation que subissent les personnels de la Fonction publique est sans précédent. Et il ne s'agit pas là d'une appréciation lancée à la légère. Paupérisation pour certains, smicardisation pour beaucoup, non reconnaissance des qualifications pour la plupart : voilà le triste tableau qui prévaut aujourd'hui. Il faut mettre un terme immédiat au gel de la valeur du point, ce que vous vous gardez bien d'annoncer.

✚ **Sur le jour de carence**, l'abrogation complète et sans ambiguïté est la seule décision qui vaille. Face à une disposition inique et inefficace – que vous avez-vous-même stigmatisé, aucune tergiversation ne saurait être de mise. Cependant, là encore, les arbitrages attendus ne sont pas au rendez-vous.

La RGPP, qui a déjà tant occasionné de dégâts tant pour les missions publiques que pour les agents, n'est pas seulement une question de méthode. Il s'agit bien d'une politique globale et cohérente, appuyée sur un arsenal de mesures concrètes. Son arrêt, préconisé par le Président de la République, ne saurait s'exonérer des changements indispensables sur les questions que, trop rapidement, ce courrier vient d'évoquer à nouveau.

En tout état de cause, l'UGFF-CGT entend être résolument offensive dans la séquence actuelle. Si cette résolution va se traduire par une participation active et constructive à l'ensemble de l'agenda social qui débute, elle est aussi synonyme de placer au cœur de notre démarche l'intervention des salariés.

**C'est pourquoi, nous avons pris la décision, autour des enjeux rappelés dans cette correspondance, de faire du mardi 23 octobre 2012 une journée d'actions.**

A cette occasion, nous organisons notamment un rassemblement aux alentours du ministère de la Fonction publique, de 13 h 00 à 15 heures.

Nous attacherions le plus grand prix à pouvoir vous rencontrer lors de cette initiative. Il nous semble opportun et utile que vous puissiez donc nous accorder un rendez-vous de 13 heures 30 à 14 heures 30 le mardi 23 octobre 2012.

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général



Jean-Marc CANON